

# Décision de création de la commission de sélection Personnels ingénieurs et techniciens

Politique handicap / Procédure de sélection

DEC172498DR10

Portant création de la commission de sélection sur le poste à pourvoir, désigné sous la référence IN2P3/17/10/LP2

# Le PRÉSIDENT

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 d'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relative à certaines modalités de recrutement des personnes handicapées dans la fonction publique de l'Etat,

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique,

#### DECIDE

### Article 1er:

Il est créé une commission de sélection auprès de l'Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC – UMR7178), au titre de la campagne 2017 de recrutement des personnels ingénieurs et techniciens par la voie contractuelle.

# Article 2:

Cette commission a pour objet de sélectionner les candidats à l'emploi ci-dessus référencé, sur la base d'une appréciation sur dossier des candidatures, complétée par des entretiens.

#### Article 3:

Sont nommés en tant que membres de la commission les personnes dont les noms suivent :

- Madame Doris PFLUMIO Représentante RH,
- Monsieur Jean SCHIHIN Représentant du laboratoire,
- Madame Christine SCHMITT Membre experte,
- Monsieur Sébastien STAERCK Elu de la CAP

### Article 4:

La présidence de la commission de sélection est assurée par Madame Doris PFLUMIO.

Fait à Strasbourg, le 18 août 2017

Par délégation, le délégué régional,

la Délégué région II du CNRS Alsace

"Adjointe au Dalaqué régional»

Christine BIRONEL

Direction des ressources humaines - Mission Insertion Handicap - procédure officielle